

Technologies de traçage numérique  
**Plus de 1700 personnes et organisations exigent un débat public**

**Montréal, le 21 mai 2020** – Ce matin, la Ligue des droits et libertés (LDL) a envoyé aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu’aux directions de santé publique une déclaration signée par 89 organisations et de 1605 personnes, exigeant plus de transparence et un débat public sur les projet de traçage numérique liés à la COVID-19.

« On met le doigt dans tout un engrenage, sans prendre le temps d’en débattre collectivement », avance Dominique Peschard, porte-parole de la LDL.

La LDL s’inquiète du fait que l’équipe du Dr Arruda rencontrera cette semaine les promoteurs et développeurs de divers projets de traçage numérique et donnera potentiellement un feu vert à certains d’entre eux sans impliquer la population dans ses analyses. « Nous sommes grandement préoccupés du fait que ces discussions se font derrière des portes closes, entre le gouvernement et les promoteurs privés. La population doit avoir son mot à dire dans ce dossier qui la concerne au plus haut point », fait remarquer Dominique Peschard.

« Il n’a pas encore été démontré que des mesures de traçage numérique des individus seraient efficaces pour endiguer la pandémie actuelle. L’expérience des dernières semaines a démontré que le problème principal n’est pas la résistance de la population aux consignes sanitaires, mais bien plutôt le manque de moyens d’un système de santé malmené depuis des décennies par des politiques d’austérité et de privatisation. », renchérit M. Peschard.

La LDL souligne que ces divers projets de traçage numérique reposent sur des plateformes numériques transnationales fournies par les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). « Nous leur offrons sur un plateau d’argent l’opportunité d’étendre leur emprise sur nos données personnelles et leur contrôle sociétal, au détriment de la souveraineté étatique déjà fortement érodée dans le domaine numérique. C’est assez consternant », continue M. Peschard.

En terminant, la LDL est d’avis que les gouvernements et les développeurs et promoteurs de ces projets de traçage numérique ne peuvent prendre seuls ces décisions, sans que la population aie voix au chapitre et que les institutions démocratiques aient joué leur rôle. « Ce débat public pourrait prendre la forme d’une commission parlementaire spéciale. Cela permettrait à des expert-e-s et organisations de la société civile, qui ont des points de vue différents de ceux des promoteurs et développeurs de ces outils, de se faire entendre, eux aussi », conclut le porte-parole.

Pour lire la déclaration : <https://frama.link/declaration-ldl>

Pour consulter la liste des signataires : <https://liguedesdroits.ca/signataires/>

## **À propos de la Ligue des droits et libertés**

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

### **Pour informations et entrevues :**

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés  
C : 514-715-7727